

Les modes de régulation de la reproduction humaine

Incidences sur la fécondité et la santé

Colloque international de Delphes (6-10 octobre 1992)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

L'impact des politiques pronatalistes du Québec sur sa fécondité

Jean DUMAS* et Pierre CHOLETTE**

* Division de la Démographie, Statistique Canada, Ottawa, Canada

** Statistique Canada, Ottawa, Canada

Le Canada a vécu une très longue partie de son histoire sous le signe de la haute fécondité. Celle du Canada français, fortement rural et catholique, aux XVIII^e et XIX^e siècles était même devenue légendaire. Mais ces périodes où les descendance finales atteignaient les huit enfants par femme, appartiennent depuis longtemps à l'histoire.

Au cours de la période moderne, le Canada a effectué sa transition démographique et sa fécondité a faibli, baisse interrompue temporairement par le sursaut du baby-boom des années cinquante. Toutefois la population canadienne n'est pas homogène et les comportements démographiques ne sont pas identiques dans les différentes provinces. En particulier, le Québec s'est toujours sensiblement distingué du reste du Canada. Non pas que le Canada sans le Québec soit uniforme, mais les différences provinciales y sont moins importantes qu'entre aucune d'elles et le Québec. Comme dans cet ensemble la province Ontario est la seule dont la population soit du même ordre de grandeur que celle du Québec, c'est elle qui sera le terme de comparaison dans la description de l'évolution récente de la fécondité.

L'indice synthétique de fécondité pour l'ensemble du Canada s'est situé pour la dernière fois au-dessus de 2,1 en 1971. Pour le Québec, la barre de 2,1, en indice du moment, a été franchie en 1969 alors que l'Ontario a attendu 1972. Les deux provinces ont dans les années soixante-dix continué de voir leurs indices s'abaisser et au début des années quatre-vingt, elles étaient à égalité à 1,6. Toutes les autres avaient des indices quelque peu plus élevés, allant de 1,7 pour le Nouveau-Brunswick à 2,2 pour la Saskatchewan (voir tableau 1).

C'est au cours des années quatre-vingt que pour la première fois la société canadienne manifeste des signes d'inquiétude pour son avenir démographique. Elle est sensibilisée essentiellement par la constatation du faible taux de croissance de sa population et de son rapide vieillissement, deux phénomènes à implications économiques directes et dont les effets se font sentir à court terme. Pendant la première partie des années quatre-vingt, l'indice de fécondité du moment continue de décroître pour tomber à 1,42 en 1987 tandis que celui du Canada décline plus lentement atteignant à la même date 1,74 et celui de l'Ontario 1,68.

TABLEAU 1 : INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE,
PROVINCES ET TERRITOIRE, 1954-1990

Année	I-P-E	N-E	N-B	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C-B	Yukon	T N-O
1954	3,983	4,047	4,344	3,944	3,667	3,538	3,979	4,380	3,736	-	-
1955	3,891	4,043	4,295	3,904	3,732	3,635	3,936	4,433	3,842	-	-
1956	4,542	4,092	4,576	3,904	3,657	3,680	4,077	4,282	3,899	4,756	6,315
1957	4,703	4,168	4,694	4,001	3,714	3,777	4,168	4,278	3,918	5,429	7,299
1958	4,430	4,073	4,486	3,938	3,680	3,675	4,167	4,321	3,895	5,373	7,530
1959	4,659	4,100	4,498	3,928	3,773	3,855	4,245	4,377	3,955	6,297	7,605
1960	4,671	4,119	4,475	3,764	3,793	3,930	4,229	4,378	3,941	5,857	7,708
1961	4,881	4,159	4,543	3,700	3,742	3,936	4,221	4,267	3,785	5,376	7,189
1962	4,565	4,134	4,439	3,578	3,689	3,850	4,158	4,159	3,705	6,263	6,672
1963	4,762	4,017	4,227	3,473	3,618	3,794	4,251	4,042	3,560	4,646	6,680
1964	4,445	3,886	4,124	3,333	3,475	3,595	4,058	3,765	3,279	5,046	7,123
1965	4,146	3,467	3,772	2,996	3,125	3,279	3,589	3,351	2,931	4,456	6,853
1966	3,578	3,150	3,312	2,646	2,790	2,944	3,284	3,066	2,659	3,626	6,154
1967	3,255	2,879	3,110	2,367	2,586	2,766	3,041	2,975	2,517	3,401	6,196
1968	3,183	2,681	2,802	2,180	2,461	2,710	3,014	2,787	2,436	3,280	6,354
1969	2,942	2,563	2,740	2,100	2,447	2,683	2,891	2,724	2,426	3,650	5,556
1970	2,807	2,571	2,640	1,974	2,401	2,654	2,730	2,674	2,380	3,135	5,419
1971	2,909	2,503	2,667	1,878	2,221	2,540	2,688	2,434	2,135	3,229	4,761
1972	2,606	2,302	2,460	1,727	2,051	2,384	2,554	2,244	2,002	2,775	4,364
1973	2,270	2,147	2,237	1,683	1,960	2,241	2,391	2,153	1,874	2,518	3,994
1974	2,219	2,002	2,136	1,657	1,884	2,179	2,385	2,110	1,819	3,106	3,474
1975	2,049	1,950	2,055	1,753	1,836	2,085	2,219	2,107	1,784	2,195	3,896
1976	2,140	1,882	2,070	1,774	1,767	2,015	2,301	2,040	1,722	2,024	3,175
1977	2,076	1,771	1,958	1,755	1,729	1,965	2,267	2,014	1,738	1,972	3,040
1978	2,043	1,765	1,781	1,690	1,679	1,914	2,202	1,980	1,715	2,025	3,043
1979	1,968	1,708	1,758	1,748	1,666	1,877	2,193	1,972	1,722	2,187	3,303
1980	1,944	1,670	1,681	1,698	1,662	1,840	2,144	2,014	1,726	2,088	3,365
1981	1,908	1,643	1,712	1,614	1,633	1,856	2,143	1,936	1,706	2,138	2,998
1982	1,933	1,666	1,702	1,522	1,652	1,840	2,170	1,960	1,739	2,044	2,998
1983	1,905	1,674	1,710	1,482	1,667	1,883	2,161	1,963	1,746	2,188	3,173
1984	1,900	1,648	1,669	1,478	1,704	1,868	2,148	1,917	1,778	2,173	2,970
1985	1,926	1,643	1,625	1,452	1,692	1,899	2,141	1,929	1,743	1,926	2,870
1986	1,834	1,624	1,579	1,430	1,691	1,882	2,074	1,930	1,708	2,006	2,975
1987	1,863	1,592	1,561	1,424	1,684	1,877	2,038	1,881	1,714	2,005	3,050
1988	1,875	1,607	1,578	1,483	1,702	1,891	2,029	1,919	1,757	2,162	3,163
1989	1,829	1,660	1,603	1,596	1,776	1,949	2,072	1,993	1,777	1,980	2,985
1990	1,909	1,720	1,639	1,729	1,855	1,970	2,040	2,008	1,865	2,329	3,173

C'est alors que le gouvernement du Québec s'émeut d'autant que le « manque à naître » stimule dans une partie de la population l'idée d'augmenter l'immigration pour maintenir une croissance raisonnable. L'idée est cependant mal reçue par une autre partie qui craint, à tort ou à raison, des problèmes d'insertion de flux importants d'immigrants appartenant à des cultures souvent très différentes de la culture canadienne française. Avec ses « pro » et ses « anti », l'immigration sort quelque peu du faisceau des projecteurs lorsque le souci d'accroître la fécondité trouve pour la première fois sa place dans les politiques du gouvernement provincial.

C'est dans le discours du budget du 2 mai 1988 que sont énoncées les premières politiques que l'on nommera pronatalistes.

Celles-ci se présentent sous la forme d'avantages indirects minimes tels que des crédits, le relèvement du seuil d'imposition et une allocation de quelques centaines de dollars par année aux parents d'enfants de moins de 6 ans. Mais la pièce majeure de la politique est une prime de \$500 à la naissance du premier et du deuxième enfant à laquelle s'ajoute une prime de \$375 pour chacun des 8 premiers trimestres débutant à la naissance du troisième enfant, soit, en raccourci, une prime de \$3 000 pour le troisième enfant.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1989, le gouvernement renchérit : le deuxième enfant se voit offrir une allocation de \$500 à son premier anniversaire en plus de la prime déjà reçue à la naissance. En avril 1990, puis en avril 1991, l'allocation trimestrielle pour le troisième enfant est augmentée chaque fois d'une année ce qui porte la prime à \$7 500⁽¹⁾. Il s'agit donc, même si d'aucuns jugent l'aide insuffisante, d'une véritable politique pronataliste et il est clair, qu'après débat, c'est bien l'augmentation du nombre des troisièmes enfants qui a été la cible choisie de la politique.

Depuis lors, l'attention est rivée sur les statistiques des naissances. On guette les signes du succès de l'intervention de l'Etat. Comme on le verra le verdict est délicat. Dans cette présentation on s'attachera à la recherche d'une indication statistique d'un lien entre les incitatifs financiers et la natalité.

L'évolution des naissances

En commençant par les observations les plus sommaires on constate que, dès 1988, le nombre total des naissances⁽²⁾ du Québec qui déclinait depuis plusieurs années progresse (voir tableau 2). Cette augmentation affecte tous les rangs et en terme de pourcentage d'accroissement c'est celui des enfants de rang 4 et plus qui est le plus élevé (6,7 %). L'année 1989 renforce la hausse en nombre et en pourcentage et ce sont encore les rangs 3 et 4 qui ont, en pourcentage, la plus forte augmentation (respectivement 14 et 11 %). Enfin, l'année 1990 ne dément pas les précédentes mais pour les rangs 3 et 4 l'augmentation en pourcentage est légèrement plus faible qu'au cours de l'année précédente (6,7 et 8,9 %). En trois ans, les naissances de rang 3 et plus ont augmenté de 6 771 par rapport à celles de 1987. Mais les naissances de rang 1 ont

(1) En 1992 l'augmentation a été plus modeste : \$500, ce qui met le bébé à \$8 000.

(2) La distinction entre naissance légitime et illégitime n'existe plus au Canada. Un enfant avec sa seule mère forme une famille monoparentale quel que soit l'état civil de la mère.

augmenté de 11 624 et celles de rang 2 de 6 927. Autrement dit, des 25 322 naissances qui en trois ans sont en excédent sur le nombre que l'on aurait eu, si la natalité était demeurée en l'état de 1987, 45,9 % sont des premières naissances, 27,4 % des deuxièmes naissances et 26,7 % des naissances de rang 3 et plus.

L'évolution des naissances de l'Ontario au cours de la même période a été sensiblement différente. Il n'y a pas eu décroissance mais augmentation irrégulière. A partir de 1988, comme au Québec, on note un accroissement de cette augmentation mais moins forte et moins soutenue. Du volume de naissances que les trois années ont produit en excès sur le volume de 1987, 61,9 % ont été des premières naissances, 24,5 % des secondes naissances et 13,5 % des naissances de rang 3 ou supérieur.

L'ensemble de ces informations pour les deux provinces tend à montrer que les naissances de troisième rang ou plus ont augmenté plus vite au Québec qu'en Ontario. Toutefois, il s'agit de chiffres bruts et annuels. Il est donc nécessaire de voir si les taux et les indices qu'ils servent à élaborer confirment cette première impression.

TABLEAU 2 - NAISSANCES SELON LE RANG
(1983-1990)

Année	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4+	Total
	Québec				
1983	41,858	31,265	11,067	3,964	88,154
1984	40,762	32,287	10,978	3,812	87,839
1985	40,376	31,566	10,781	3,617	86,340
1986	40,324	30,437	10,342	3,531	84,634
1987	39,800	30,362	9,980	3,458	83,600
1988	41,423	30,897	10,349	3,689	86,358
1989	43,497	32,361	11,813	4,080	91,751
1990	46,104	34,755	12,711	4,443	98,013
Année	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4+	Total
	Ontario				
1983	57,324	44,398	18,043	7,061	126,826
1984	58,608	46,455	18,858	7,375	131,296
1985	58,732	46,851	19,115	7,510	132,208
1986	58,743	47,844	19,661	7,634	133,882
1987	57,708	48,590	20,063	8,411	134,772
1988	60,456	49,229	20,512	7,869	138,066
1989	63,888	51,030	21,605	8,815	145,338
1990	67,427	52,903	21,658	9,035	151,023

Indice synthétique

L'examen confirme dans l'ensemble les impressions reçues des chiffres bruts, à savoir que de 1987 à 1990, l'indice synthétique de fécondité du Québec s'est accru de 21,8 % passant de 1,42 à 1,73. L'examen des indices de fécondité par rang indique également que tous les rangs ont connu une hausse importante au Québec (voir tableau 3). Si pour tout le pays l'augmentation la plus importante est celle qui a affecté le rang 1, ceci est d'autant plus vrai pour le Québec. Pour les indices de rang 2 et 3 les gains sont plus faibles pour toutes les provinces, parfois même négatifs, mais le Québec se démarque encore très nettement à la hausse.

TABEAU 3 : VARIATIONS EN POURCENTAGE DE LA VALEUR DES INDICES DE FÉCONDITÉ PAR RANG, PROVINCES CANADIENNES, 1987-1990

Provinces	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Total
Ile-du-Prince-Edouard	10,1	8,3	-1,5	-9,6	2,5
Nouvelle-Ecosse	19,9	0,5	-2,7	-0,4	8,1
Nouveau-Brunswick	12,7	0,7	1,5	-15,3	8,0
<i>Québec</i>	25,7	20,1	19,6	-2,5	21,5
Ontario	16,9	6,3	3,6	1,5	10,2
Manitoba	12,0	-1,6	2,0	4,7	8,3
Saskatchewan	3,3	-0,4	2,0	-9,8	0,1
Alberta	10,3	5,2	4,9	0,8	6,8
Colombie-Britannique	16,6	4,2	0,3	3,9	8,8

Ceci étant, peut-on conclure que cette hausse de la natalité et de la fécondité soit liée aux politiques gouvernementales ?

Probabilité d'agrandissement

Faute de pouvoir étudier les probabilités d'agrandissement des familles, nous essayerons dans un premier temps d'appliquer le principe de cette analyse à une cohorte fictive. On calcule le rapport des ISF du rang plus élevé à celui du rang inférieur auxquels on donne les symboles de A_1 , A_2 , etc. A_0 ne peut être calculé de cette manière puisqu'il n'y a pas d'événement initial, comme le mariage dans le cas de la fécondité « légitime », il est donné directement par l'ISF de rang 1. Ce dernier s'interprète comme la fraction des femmes ayant mis au monde au moins un enfant, A_1 la proportion des femmes ayant mis au monde un deuxième enfant parmi celles qui en ont mis au monde un premier, etc.

Lorsque A_1 diminue et que l'indice de rang 1 demeure constant, on peut conclure que la propension à donner naissance à des deuxièmes enfants diminue. Si A_1 diminue alors que l'indice de rang 2 augmente, cela signifie que la propension à mettre un premier enfant au monde augmente plus vite que celle d'en mettre au monde un second,

quand on en a mis au monde un premier. Si A_1 diminue alors que ISF 1 et ISF 2 augmentent, c'est que la propension à donner naissance à un deuxième enfant augmente moins vite que celle de donner naissance à un premier. Et c'est ce que l'on constate au Québec.

Au Québec on voit A_1 faiblir de 1987 à 1988 alors que l'ISF 1 augmente. Pour que la propension à mettre au monde des deuxièmes enfants ait été la même en 1988 qu'en 1987, il aurait fallu avoir un ISF 2 de 0,5451, or il n'a été que de 0,5211. De même, de 1988 à 1989, l'ISF 1 a augmenté et A_1 décréu. Pour que A_1 soit demeuré au niveau de 1988, il aurait fallu en 1989 un ISF 2 de 0,5616 or, il n'a été que de 0,5461.

En ce qui concerne les troisièmes naissances, pour garder A_2 de 1987, il aurait fallu en 1988 un ISF 3 de 0,1870, or, il n'a été que de 0,1715. Par contre, en 1989, A_2 a retrouvé le niveau de 1987. Pour rester à celui de 1988, il aurait suffi d'un ISF 3 de 0,1796 or, il a été de 0,1963.

Evidemment, ces relations sont établies entre des cohortes fictives. Mais on est enclin à penser que l'incitatif financier aurait dû convaincre plus de familles d'un enfant d'en avoir un second, et celles de deux enfants d'en avoir un troisième pour que les « probabilités d'agrandissement » du moment le décèlent. Mais s'il n'y a pas évidence, ce peut être parce que les indices et méthodes utilisées ne sont pas assez fins pour détecter le phénomène et on peut invoquer qu'il faut commencer par avoir un premier enfant, si on veut en avoir un second et un troisième un jour.

En suivant le même raisonnement, l'analyse des données de l'Ontario montre, dans les relations entre les naissances de premier rang et les naissances de rang 2, une image différente de celle du Québec. En gardant pour l'année $x+1$ la même « probabilité d'agrandissement » qu'à l'année précédente, on peut calculer quel aurait dû être l'indice synthétique de rang 2. On remarque que de 1982 à 1987, il aurait pu être plus faible. Autrement dit, la propension aux naissances de deuxième rang s'est élevée d'une année à l'autre (comparer dans le tableau 4 les valeurs calculées figurant entre parenthèses avec les valeurs observées de l'ISF). Le phénomène disparaît en 1988 et en 1989, années où les naissances de premier rang ont fortement augmenté.

Pour avoir une augmentation de la propension aux naissances de deuxième rang, l'Ontario n'a pas eu recours à des mesures financières incitatives.

D'une manière générale, l'évolution des « probabilités » du Québec ne diffère pas de celle de l'Ontario sauf qu'elles sont toutes et toujours plus basses. Ce genre d'analyse ne permet donc pas de conclure qu'il y ait trace d'un effet des politiques financières.

Mois par mois

La troisième méthode repose elle aussi sur l'analyse de taux et s'attache aux naissances de rang 3 et plus, puisque ce sont les enfants espérés dans ces rangs qui sont, au premier chef, l'objet de la politique.

Le taux utilisé est le taux global de fécondité générale de rang 3 et plus, c'est-à-dire, le rapport au cours d'une période, des naissances de rang 3 et au-delà à la

TABLEAU 4 : INDICES SYNTHETIQUES DE RANG ET PROBABILITES
D'AGRANDISSEMENT DU MOMENT, QUEBEC ET ONTARIO, 1981-1989

Année	Québec					Ontario				
	I.S.F.1	A(1)	I.S.F.2	A(2)	I.S.F.3	I.S.F.1	A(1)	I.S.F.2	A(2)	I.S.F.3
1981	0,7361	0,792	0,5833	0,386	0,2249	0,7277	0,793	0,5768	0,412	0,2379
1982	0,6943	0,784	0,5445 (0,5498)	0,378	0,2058 (0,2102)	0,7444	0,776	0,5773 (0,5903)	0,416	0,2399 (0,402)
1983	0,6945	0,760	0,5280 (0,5445)	0,865	0,1925 (0,1996)	0,7424	0,787	0,5845 (0,5761)	0,415	0,2427 (0,2431)
1984	0,6804	0,798	0,5432 (0,5171)	0,349	0,1894 (0,1983)	0,7525	0,800	0,6022 (0,5922)	0,414	0,2495 (0,2499)
1985	0,6780	0,781	0,5293 (0,5410)	0,348	0,1841 (0,1847)	0,7468	0,800	0,5975 (0,5975)	0,415	0,2477 (0,2473)
1986	0,844	0,744	0,5094 (0,5345)	0,344	0,1754 (0,1772)	0,7412	0,811	0,6014 (0,5930)	0,415	0,2498 (0,2498)
1987	0,6682	0,748	0,4998 (0,4971)	0,359	0,1794 (0,1919)	0,7240	0,833	0,6029 (0,5871)	0,416	0,2507 (0,2502)
1988	0,7292	0,715	0,5211 (0,5451)	0,329	0,1715 (0,1870)	0,7515	0,800	0,6011 (0,6259)	0,418	0,2513 (0,2512)
1989	0,7855	0,695	0,5461 (0,5616)	0,359	0,1963 (0,1796)	0,7919	0,778	0,6158 (0,6335)	0,423	0,2606 (0,2575)

Source : Statistique de l'état civil, *Naissances et décès*, annuel jusqu'en 1986, et Centre canadien d'information sur la santé, *Rapports sur la santé, Naissances*, annuel pour 1987-1989.

population féminine âgée de 15 à 44 ans. Les taux calculés sont des taux mensuels de dimension annuelle. Les populations ayant servi de dénominateur ont été calculées par interpolation linéaire entre les estimations officielles au 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre de chaque année.

Avant de les juxtaposer pour en voir l'évolution, ces taux ont été désaisonnalisés. On a donc tenu compte du nombre de jours dans le mois et de la fréquence d'apparition des différents jours de la semaine dans le mois puisque tous les jours ne sont pas égaux devant la natalité. Enfin, on a tenu compte de la composante « accidentelle », c'est-à-dire des fluctuations qui ont un effet sur l'estimation de la tendance, tout en la masquant. Il en résulte ce que l'on appelle la tendance-cycle (voir annexe 1). C'est la ligne aux variations molles qui apparaît aux figures 1 et 2. Il est clair que les taux amorcent au Québec une croissance à partir de juillet 1988 qui se ralentit à partir de mai 1990. La date à partir de laquelle l'augmentation apparaît pose problème. En effet, l'annonce des mesures pronatalistes s'étant faite en mai, en toute logique on s'attendrait à ce que l'augmentation des naissances apparaisse au plus tôt vers le printemps 1989. En fait, on peut obvier à l'objection statistique.

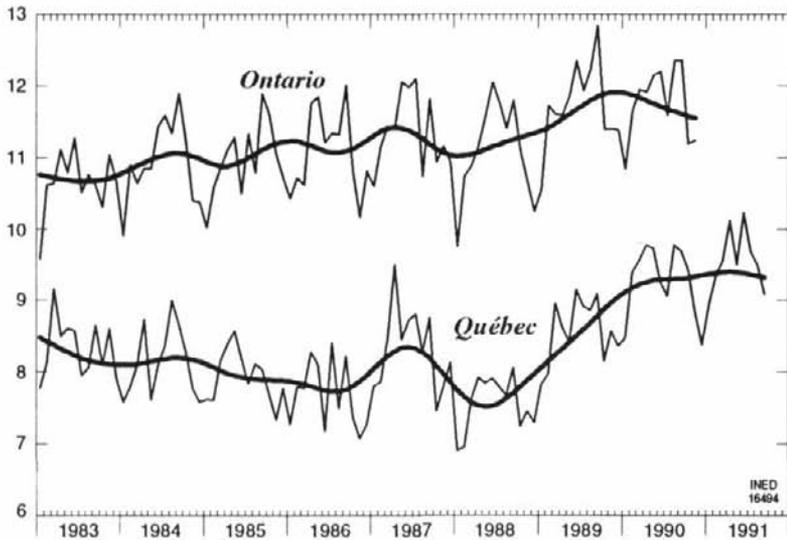


Figure 1 - Evolution comparée des taux de fécondité québécois et ontarien pour les naissances de troisième rang et plus

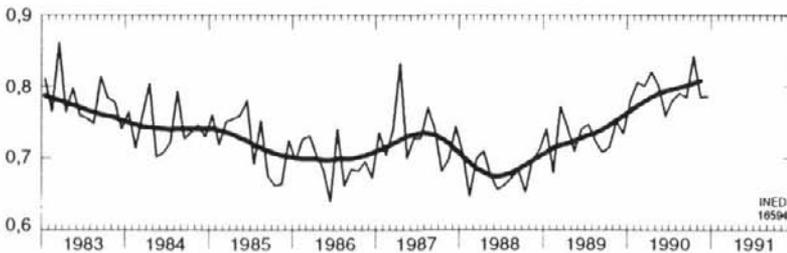


Figure 2 - Rapport des taux de fécondité québécois et ontarien pour les naissances de troisième rang

On peut faire remarquer, dans un premier temps, que ce serait quelque peu simpliste de traiter de la variation de la fécondité comme de celle du prix d'un produit. On ne peut espérer une corrélation étroite et automatique entre une aide financière à la natalité et le nombre de naissances neuf mois plus tard. La réaction d'une population est évidemment plus nuancée et plus complexe.

En second lieu, on voit que de l'automne 1986 à l'été 1987 on avait assisté à une augmentation de courte durée des mêmes taux et 1984 avait vu pour un temps s'arrêter la décroissance.

Si on considère l'évolution en Ontario, on remarque que la tendance générale depuis 1983 est à la hausse avec des oscillations régulières et inexplicables, alors qu'au Québec pour la courte série disponible, 1988 marque une charnière entre une tendance à la décroissance et une croissance soutenue depuis.

Les paramètres ne sont pas à mettre en cause. En effet l'écart entre les niveaux de départ et d'arrivée de la courbe de la tendance-cycle est de 14 % et très significatif ($t = 4,6$) et même, si on projette le niveau de la courbe en poursuivant sa tendance et son rythme observés, on obtient une hausse de 17,5 % (voir annexe 2).

Quelle conclusion tirer de ces observations ?

C'est probablement la dernière analyse qui retient le plus l'attention. L'augmentation à partir de 1988 précédée de celle, fugace, de 1986-87 pourrait s'interpréter comme un effet bénéfique des politiques sur une reprise dont les ressorts sont d'un autre domaine. Autrement dit, l'impression qui se dégage des trois observations est que la fécondité au Québec est en reprise, pour le moment, comme ailleurs au Canada, mais plus qu'ailleurs ; c'est la fécondité de rang 1 qui est la plus évidente, mais la fécondité de rang 2 et de rang 3 contribue plus qu'ailleurs. L'augmentation indubitable et soutenue jusqu'à présent de la fécondité de rang 3 sur plus de 30 mois tend à laisser croire que les mesures gouvernementales ont probablement apporté une contribution. Il est bon de redire que pour avoir un troisième enfant il faut en avoir d'abord un second et on constate une augmentation de la fécondité de rang 2 qui elle aussi est quelque peu aidée.

Ces observations positives doivent être relativisées. En effet, l'augmentation du taux global de fécondité de troisième rang et plus ne passe que de 7,5 pour 1 000 à 9,4 pour 1 000 au Québec. Il est encore loin de celui de l'Ontario où, sans aide, il se situe aux alentours de 11 pour 1 000. D'autre part et enfin, les politiques natalistes ont sans doute des effets diffus et influent, sans que ce soit mesurable, sur la fécondité des générations qui graduellement entrent dans leur période féconde. En créant un niveau de vie qui, pour ces générations, ne se perçoit pas comme médiocrement amélioré mais peut être ressenti comme acceptable pour une taille de famille désirée, ces politiques vraisemblablement ont un effet.

ANNEXE 1

VALEURS MENSUELLES DU TAUX GLOBAL DE FECONDITE (VALEURS BRUTES ET VALEURS DE LA TENDANCE-CYCLE) POUR LES NAISSANCES DE TROISIEME RANG ET PLUS AU QUEBEC ET EN ONTARIO

		Québec		Ontario				Québec		Ontario	
	J	7,77	8,48	9,58	10,77		J	7,80	8,05	10,61	11,32
	F	8,13	8,42	10,63	10,75		F	7,86	8,14	11,17	11,38
	M	9,17	8,38	10,65	10,73		M	8,47	8,22	11,45	11,42
1	A	8,50	8,32	11,12	10,71	1	A	9,51	8,29	11,42	11,43
	M	8,61	8,28	10,80	10,70		M	8,45	8,34	12,07	11,42
9	J	8,57	8,23	11,28	10,68	9	J	8,72	8,35	11,99	11,39
	J	7,95	8,19	10,52	10,68		J	8,81	8,33	12,11	11,34
8	A	8,06	8,16	10,77	10,68	8	A	8,27	8,27	10,75	11,27
	S	8,65	8,14	10,63	10,69		S	8,75	8,19	11,82	11,19
3	O	8,09	8,12	10,32	10,70	7	O	7,45	8,08	10,94	11,12
	N	8,60	8,11	11,05	10,72		N	7,79	7,97	11,17	11,07
	D	7,91	8,10	10,68	10,76		D	8,13	7,85	10,94	11,04
	J	7,58	8,10	9,92	10,80		J	6,90	7,74	9,76	11,03
	F	7,79	8,10	10,91	10,85		F	6,95	7,65	10,75	11,04
	M	8,10	8,11	10,65	10,90		M	7,61	7,57	10,89	11,05
1	A	8,73	8,13	10,86	10,94	1	A	7,92	7,53	11,17	11,08
	M	7,61	8,15	10,85	10,99		M	7,84	7,51	11,59	11,12
9	J	8,09	8,17	11,44	11,02	9	J	7,91	7,52	12,06	11,16
	J	8,37	8,18	11,60	11,05		J	7,79	7,56	11,77	11,19
8	A	9,00	8,20	11,35	11,07	8	A	7,67	7,63	11,41	11,23
	S	8,66	8,20	11,91	11,07		S	8,06	7,70	11,81	11,26
4	O	8,28	8,19	11,25	11,06	8	O	7,24	7,79	11,10	11,29
	N	7,77	8,17	10,41	11,03		N	7,45	7,88	10,68	11,32
	D	7,58	8,15	10,39	11,00		D	7,29	7,97	10,26	11,35
	J	7,62	8,11	10,03	10,95		J	7,82	8,06	10,56	11,38
	F	7,61	8,07	10,59	10,92		F	7,97	8,15	11,73	11,42
	M	8,16	8,02	10,87	10,89		M	8,96	8,24	11,61	11,48
1	A	8,39	7,98	11,12	10,89	1	A	8,62	8,32	11,60	11,55
	M	8,57	7,95	11,29	10,92		M	8,42	8,41	11,87	11,61
9	J	8,19	7,93	10,51	10,96	9	J	9,15	8,50	12,36	11,68
	J	7,83	7,91	11,34	11,01		J	8,92	8,59	11,94	11,74
8	A	8,12	7,90	10,80	11,06	8	A	8,86	8,68	12,25	11,81
	S	8,03	7,89	11,90	11,12		S	9,09	8,78	12,85	11,86
5	O	7,68	7,89	11,61	11,17	9	O	8,15	8,88	11,40	11,90
	N	7,33	7,88	11,05	11,21		N	8,57	8,97	11,41	11,92
	D	7,77	7,88	10,73	11,23		D	8,36	9,05	11,39	11,92
	J	7,27	7,87	10,44	11,24		J	8,47	9,12	10,85	11,91
	F	7,79	7,85	10,73	11,24		F	9,40	9,18	11,66	11,88
	M	7,77	7,83	10,63	11,21		M	9,57	9,23	11,96	11,85
1	A	8,28	7,80	11,77	11,18	1	A	9,78	9,26	11,92	11,80
	M	8,10	7,77	11,86	11,14		M	9,74	9,29	12,16	11,76
9	J	7,17	7,74	11,22	11,10	9	J	9,27	9,30	12,21	11,72
	J	8,40	7,73	11,35	11,08		J	9,06	9,30	11,60	11,68
8	A	7,49	7,73	11,33	11,08	9	A	9,78	9,31	12,37	11,65
	S	8,22	7,75	12,02	11,10		S	9,70	9,31	12,37	11,62
6	O	7,37	7,80	10,82	11,13	0	O	9,44	9,32	11,20	11,58
	N	7,07	7,87	10,18	11,19		N	8,83	9,34	11,25	11,56
	D	7,27	7,95	10,82	11,25		D	8,38	9,36	10,66	11,53
	J						J	8,94	9,38		
	F						F	9,35	9,39		
	M						M	9,57	9,40		
	A					1	A	10,13	9,41		
	M						M	9,51	9,40		
	J					9	J	10,24	9,39		
	J						J	9,69	9,37		
	A					9	A	9,50	9,35		
	S						S	9,09	9,33		
	O						O				
	N						N				
	D						D				

Nota : La désaisonnalisation des taux a été effectuée par Pierre Cholette utilisant SAS - ETS (Statistics Analysis System - Econometric and Time Series). Pour la tendance cyclique et l'estimation du poids relatif des jours PROC.XI.

ANNEXE 2

CROISSANCE DES TAUX GLOBAUX DE FECONDITE ET POIDS DES JOURS DE LA SEMAINE DANS LA NATALITE AU COURS DE LA PERIODE ETUDIEE

	Québec	Ontario
Valeur du changement instantané	14,05 % t = 4,60	6,6 % t = 4,09
Valeur du changement à l'apogée de la tendance	17,47 % t = 11,18	6,6 % t = 4,08
Poids des jours de la semaine :		
lundi	0,778	0,687
mardi	1,197	1,286
mercredi	0,754	1,132
jeudi	1,884	0,861
vendredi	0,611	1,420
samedi	0,564	0,710
dimanche	1,212	0,898

BIBLIOGRAPHIE

Données de l'Etat-Civil - Statistique Canada, publications annuelles.

Rapports sur l'état de la population du Canada, 1986, 1990, 1991, Statistique Canada, Catalogue n° 91-209.

BELL W.R., HILLMER S.C., 1983. « Modeling Time Series with Calendar Variation », *JASA*, vol. 78, pp. 524-526.

BOX G.E.P., TIAO G.C., 1975. « Intervention Analysis with application to Economic and Environmental Problems », *JASA*, vol. 70, pp. 70-79.